

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2020

DETTE SOCIALE ET AUTONOMIE - PJLO - (N° 3066)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

Mme De Temmerman, Mme Bagarry, Mme Batho, Mme Chapelier, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson, Mme Gaillot, M. Houbron, M. Julien-Laferrière, M. Orphelin, M. Taché, Mme Tuffnell et Mme Wonner

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.